

Un registre online des certificats PEB bruxellois

Vous envisagez de louer ou d'acheter un logement à Bruxelles? Désormais, vous pouvez trouver son certificat PEB (Performance énergétique du bâtiment) dans un registre en ligne.

Bruxelles Environnement annonce sur son site internet le lancement d'un nouveau service aux candidats acquéreurs ou locataires: le registre des certificats PEB.

Il leur est ainsi possible de retrouver facilement les informations de base relatives au bien qui les intéresse, avant même de le visiter ou d'entamer une transaction.

L'autre avantage de ce registre est qu'il ne renseigne évidemment que les certificats PEB valides! Les notaires, agents immobiliers et acquéreurs peuvent ainsi aisément vérifier la validité des documents qu'on leur présente.

Quelles informations?

Seules les informations de base du certificat sont affichées publiquement sur cette plateforme: le numéro du certificat PEB, sa date d'émission, la date d'échéance de sa période de validité, son statut (valide, non valide ou révoqué), le motif de non-validité ou de révocation, le n° d'agrément du certificateur qui a émis le certificat PEB, l'adresse de l'habitation individuelle, ainsi que l'indicateur de performance énergétique.

Le certificat PEB dont dispose le propriétaire contient toutes les autres informations plus tech-

niques et concrètes. À savoir, celles qui concernent l'isolation, le système d'eau chaude sanitaire, de chauffage, ainsi que les recommandations pour améliorer la performance énergétique du bien par exemple.

En pratique

Pour utiliser le registre, vous devez encoder, soit:

- le numéro du certificat (si vous le connaissez)

- le nom de la rue, le numéro et double-cliquer sur le certificat qui vous intéresse.

Les notaires, agents immobiliers et acquéreurs peuvent désormais aisément vérifier la validité des documents qu'on leur présente.

Pour l'instant, seuls les certificats PEB des logements dont la première demande de permis d'urbanisme a été déposée avant le 2 juillet 2008 sont repris dans ce registre.

Les certificats PEB des biens plus récents seront intégrés dans la banque de données dans le courant de l'année 2019.